

QUESTIONS SUR L'ACTUALITE

Questions sur l'actualité
29mars 2012- 6h35, 7h35 et 8h35

Editorialiste : Dr Yves Ekoué AMAÏZO,
Radio Africa numéro 1

Le partenariat « Afrique - Inde », de plus en plus avec le secteur privé



A retenir

- ✓ 90 milliards de \$EU de commerce entre l'Inde et l'Afrique en 2015
- ✓ Investissements reposant sur le secteur privé contrairement à la Chine
- ✓ Initiative des BRICS
- ✓ Création d'une Banque de développement des BRICS
- ✓ Décider d'aller sur le marché chinois, un marché demandeur net du coton

Thème en gestation

- ◆ Economie mondiale : quand le FMI reconnaît la Chine comme le G1
- ◆ Le Cacao quitte la Côte d'Ivoire pour le Ghana sur des « Zémidjans »
- ◆ Le Congo, pas de réparations, pas de sanctions : Impunité totale ?

Le commerce entre l'Inde et l'Afrique passera de 62 milliards \$EU en 2011 à 90 milliards \$EU en 2015. A la différence de la Chine qui fonde son investissement en Afrique sur le secteur public, les investissements de l'Inde en Afrique reposent essentiellement sur les investisseurs privés. Les secteurs sont ciblés : la banque, l'agriculture, l'industrie, la santé et l'industrie pharmaceutique, les mines, les nouvelles technologies, l'infrastructure en général en particulier le rail... C'est dans ce cadre qu'une convention de 3 jours a réuni plus de 500 entreprises africaines pour discuter plus de 250 projets avec des partenaires indiens. Il existe même un Conseil d'affaires « Afrique-Inde » pour promouvoir la coopération. Le milliardaire nigérian Aliko Dangote, PDG de la multinationale Dangote Group et Sunil Bharti Mittal, Président de la multinationale Bharti Airtel co-président le groupe de conseil d'affaires Inde-Afrique qui met l'accent sur le « partenariat sud-sud ». Il serait plus intéressant pour l'Afrique que ces partenariats se concentrent plus sur les petites et moyennes entreprises et surtout sur la mise à niveau des compétences. En

Il faut encore préciser si ces projets iront dans l'intérêt des populations ou simplement viendront enrichir ceux qui ont réussi à s'enrichir grâce à un système qui ne repose pas toujours sur l'éthique. Paradoxalement, c'est le 29 février 2012 en marge d'une réunion du G20 que les ministres des BRICS ont pris cette décision non seulement s'accorder sur les modalités de création de cette banque de développement mais aussi sur les moyens de se soutenir mutuellement afin d'augmenter leur influence dans le conseil d'administration des institutions comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et bientôt dans les institutions comme la Banque africaine de développement. La Chine a importé énormément de coton notamment de l'Inde, plus de 616 000 tonnes de coton. La Chine, premier débouché du coton indien, a également vivement critiqué l'interdiction d'exporter, Pékin soulignant qu'il devrait se tourner vers d'autres fournisseurs. En février, Pékin a importé 616 000 T de coton, en hausse. Il existe des bagarres internes entre le ministre du commerce indien et son homologue en charge des fermes et de l'agriculture. Le premier a décidé le 5 mars

effet, ces partenariats entre les « milliardaires » et les « en-haut-d'en-haut » ont pour conséquences une course vers le bas des salaires des salariés en Afrique et une délocalisation des industries les moins performantes vers l'Afrique. C'est dans le cadre de cette stratégie qu'il faut prendre connaissance de la détermination des principaux pays émergents du BRICS que sont le Brésil, la Chine, la Russie, l'Inde et l'Afrique du Sud de créer une banque commune de développement. Il faut comprendre donc que ces pays membres du G20 ont compris qu'il n'est pas toujours possible de voir leurs projets de développement, trouver des financements auprès des institutions existantes de financement du développement. Même quand ces institutions multilatérales de financement ont pour nom, la Banque mondiale ou la Banque africaine de développement. Cette prise de conscience pose le problème du conseil d'administration de ces banques qui en définitive décident de l'orientation des projets qui doivent, ou ne doivent pas, se faire dans les pays du BRICS.

« d'interdire l'exportation de coton » notamment en interdisant la signature de nouveaux contrats de vente de coton. Mais une décision interministérielle pourrait revenir sur cette décision qui relève du protectionnisme et d'une volonté d'assurer en priorité l'approvisionnement des usines indiennes. La décision indienne du 5 mars avait fait chuter le prix du coton sur le marché intérieur en Inde, signe d'une tentative désespérée de se protéger contre la concurrence du marché international. La consommation mondiale baisse de 109,7 à 108,7 MT, les stocks mondiaux augmentent de 60,7 à 62,3 MT. Mais la fibre a perdu près de 37 % de sa valeur entre 2010 et 2011. L'Afrique gagnerait donc à mettre en place un centre d'analyse des marchés internationaux dont le coton afin de réagir et s'adapter plus rapidement aux mouvements du marché. Faire des offres à la Chine sur la base de la compétitivité du coton africain témoignerait d'une nouvelle agilité de l'Afrique qui gagne. Les cotonculteurs ne peuvent qu'y gagner surtout si c'est l'occasion d'améliorer les filatures africaines et s'améliorer en termes de valeur ajoutée. YEA.



Contact Africa1
+33 1 55 07 58 07/01
www.africa1.com

E-mail:

info@africa1.com
yeamaizo@amaizo.info

Questions sur l'actualité

La Grande Matinale
Lundi à Vendredi :
6h35, 7h35 et 8h35

Questions sur l'actualité

Une rubrique qui offre une réponse à
chaud des Africains aux Africains.

Cette chronique afrocentrique permet
d'apporter des éclairages originaux,
assurément différents de
l'occidentalo-centrisme ambiant.



Interdépendance africaine

www.amaizo.info

Rubrique
Chronique afrocentrique

[http://amaizo.info/category/
chronique-afrocentrique/](http://amaizo.info/category/chronique-afrocentrique/)